

**Autres interventions sociales**

**Rapport n° CP/2013/930**

**Service gestionnaire :**

Service établissements et institutions

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de présenter deux demandes de subvention pour des investissements réalisés par l'association LES EPIS à Bischheim ainsi que l'association GALA à Strasbourg dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement de diverses structures à caractère social peuvent bénéficier d'une subvention départementale applicable à la dépense prévisionnelle.

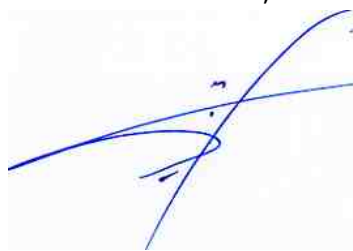
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35583	204-20421-58	19 979,30 €	7 313,36 €	4 770,58 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 4 770,68 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé.*

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL